



Réunion Conseil Municipal

Vendredi 27 Novembre 2015

Compte Rendu de Séance

Présents : 10

Excusés : 1, Michel JEANNOT

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : Nelly ROUSSY

Ordre du jour

I – Élections Régionales

Le Maire rappelle les scrutins des 6 et 13 Décembre prochains. Il propose de finaliser le planning des tours de garde du scrutin du 6/12/2015. Ce même planning sera mis en place pour le scrutin du 13/12/2015, avec possibilité de permuter entre conseillers les créneaux de garde.

II – Forêt : Affouage 2015/2016

Le nouvel agent ONF, à l'issue de sa dernière visite sur la commune, préconise à Monsieur le Maire d'inscrire à l'affouage 2015/2016 les travaux d'affouage sur la parcelle n° 27. Cette parcelle présente une régénération prometteuse de chêne. Donner plus de lumière à cette parcelle serait bénéfique au développement de ces jeunes pousses. Le maire informe le conseil, notamment les garants des bois qu'il attend confirmation de la coupe des parcelles n° 4 & 32, vendues en octobre. La mise en place de la saison d'affouage se fera dès que les travaux de débardage seront terminés. Le Maire propose aux conseillers de s'abstenir de couper les perches debout dans la parcelle n° 4, et de ne façonner que les hauts pieds. Le volume de l'affouage s'élève à 246 m³, soit environ 350 stères de bois de chauffage. Le conseil valide cette proposition.

III – Informations intercommunales

Le Président rappelle la proposition de schéma intercommunale de Monsieur le Préfet du Doubs, présenté lors de la dernière réunion du 23/10/2015. Il évoque la prochaine rencontre du 3/12/2015 à 20h00 au Centre d'Affaires. Cette réunion a pour but :

- la présentation des 16 communes issues de la communauté de communes de la « Dame Blanche Bussière ».
- Les compétences exercées par celles-ci.
- Définir un projet commun de territoire
- Faire plus ample connaissance avec ces communes qui font déjà partie de notre Sictom.

Le Maire invite le conseil à délibérer sur ce projet de schéma de coopération intercommunal, sachant qu'au cours du 1^{er} trimestre 2016, des amendements pourront apparaître, à la demande de certaines communes désirant modifier le schéma de Monsieur le Préfet. Il incombera alors à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) de trancher sur ces différents amendements.

Décision du conseil municipal : Pour = **10 voix**

Contre = **0 voix**

Abstention = **0 voix**

IV – Travaux de déneigement

Le Maire expose : Suite aux difficultés rencontrées l'an dernier, quant aux travaux de déneigement, les choses pourraient cette année, évoluer dans le bon sens en confiant les travaux de déneigement à Damien TROUILLOT. L'obstacle du permis C (poids lourd) n'existant plus suite à l'amendement demandé par le Sénateur Michel RAISON, et voté dans le cadre de la loi MACRON.

Monsieur le Maire interroge l'assemblée :

Vu qu'aucun agriculteur n'est intéressé par cette prestation, peut-on mettre en place cette solution, en s'assurant de la faisabilité juridique et administrative de cette alternative. Après débat, les conseillers proposent de saisir le Président de la « CUMA », afin de se renseigner auprès de son organisme assureur pour adopter les conditions de sécurité les meilleures. Le Maire précise que cette question réglée, nous devons modifier la convention établie avec nos communes voisines de Hyèvre-Magny et Hyèvre-Paroisse.

V – Questions diverses

Repas des Seniors

Le repas de nos Seniors est fixé le samedi 9 Janvier 2016. Le menu du jour sera arrêté prochainement, ainsi que les modalités d'organisation de cette journée.

Informations et projets d'investissement 2016

Nonobstant les travaux d'accessibilité, défini dans le dossier « Ad'ap », permettant de réaliser 2 rampes d'accès PMR

(Personne à Mobilité Réduite), le Maire présente différents sites de la commune, sur lesquels porteront en priorité les prochains travaux de voirie communale. Le Maire sollicite l'assemblée, aux fins de décliné un classement de ces travaux, lui permettant de solliciter les subventions possibles auprès des services de l'État. Ces dossiers devant être transmis avant le 15/12/2015.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 21 heures 30